Ste Marie des Ursulines
École & Collège Catholiques Privés

Note d'information

Pour **tout changement** d'ordre administratif (numéro de téléphone, adresse postale, domiciliation bancaire, adresse mail, etc.) ou **tout changement** de situation familiale, nous vous remercions d'en informer immédiatement le secrétariat de l'établissement à l'adresse mail suivante : secretariat2@ursulines.eu ou 05 34 25 28 61 en précisant le nom, prénom et classe de l'enfant.

Ecole et Collège Sainte Marie des Ursulines
34, av de la Colonne 31500 Toulouse
Site web : www.ursulines.eu

Tél : 05 34 25 28 61
Fax : 05 61 26 05 73
Mail : secretariat@ursulines.eu

Ensemble Scolaire Sainte-Marie des Ursulines
34, avenue de la Colonne
31500 TOULOUSE
05 34 25 28 61
www.ursulines.eu

Toulouse, le 13 juillet 2018

ORGANISATION DE LA RENTREE

Maternelle et primaire : page 1
Collège : page 2

Les listes des fournitures pour toutes les classes sont à votre disposition sur notre site
www.ursulines.eu

Pour les parents qui n'auraient pas la connexion internet, les listes sont disponibles à l'accueil.

L'établissement sera fermé **Du vendredi 13 juillet 2018 à 16 H 00 au mercredi 22 août 2018 à 9 H 00**

MATERNELLE ET PRIMAIRE :

Organisation de la journée de rentrée

Mardi 04 septembre 2018	09 H 00	Accueil des élèves de Petite Section (Groupe 1 – voir tableau)
Mardi 04 septembre 2018	09 H 30	Accueil des élèves de la moyenne section au CM2 (sauf CM1)
Mardi 04 septembre 2018	14 H 00	Accueil des élèves de CM1
Mercredi 05 septembre 2018	09 H 00	Accueil des élèves de Petite Section (Groupe 2 – voir tableau)

PRIMAIRE : Il est indispensable que tous les enfants inscrits soient présents le jour de la rentrée. Dans le cas contraire, une lettre certifiant que votre enfant effectuera une rentrée différée est nécessaire. L'Inspecteur devant comptabiliser les enfants présents le jour de la rentrée.

Rappel horaires

- Ecole: Matin : 8 H 30 – 11 H 45 } le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
  Après-midi : 13 H 45 – 16 H 15
  8 H 30 – 11 H 30 le mercredi
- Garderie Maternelle: 7 H 45 – 8 H 30 et 16 H 15 – 18 H 30
- Etude du soir du CE1 au CM2 (Lundi, Mardi et Jeudi) 16 H 30 - 17 H 30 (2,50€ par jour d'étude)
- CLAE (Accueil des Primaires) 7 H 45 – 8 H 30 / 11 H 45 – 13 H 45 / 16 H 15 – 18 h 30

  Nous informons les parents du primaire et des classes enfantines que pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi, ils ont la possibilité d'inscrire leurs enfants au Centre Aéré de la Mairie de Toulouse.
- Ouverture de l'établissement 7 H 45 – 18 H 30 (accueil téléphonique 8h00 - 18h00)

Catéchèse : début octobre, jour et heure à déterminer.

INFORMATIONS

- **Pour tous les élèves de maternelle et de primaire, vous devez nous faire parvenir pour la rentrée un justificatif de domicile : la photocopie de la dernière facture EDF à remettre à l'enseignante.**
- Un mail vous sera adressé concernant la date de la remise des blouses.
- Soirée «Rencontres et Retrouvailles » le vendredi 28 septembre 2018 à 19h00.

MATERNELLE et PRIMAIRE
pour toute absence et pour tout ce qui concerne la vie scolaire,
veuillez composer le *05 34 25 28 61*

→

COLLEGE:

Organisation de la journée de rentrée

Mardi 04 septembre 2018	9 H 00	Accueil des élèves de 3e.	Sortie à 16 H 30
	10 H 00	Accueil des élèves de 6e.	Sortie à 15 H 30
	13 H 30	Accueil des élèves de 4e.	Sortie à 16 H 30
	14 H 00	Accueil des élèves de 5e	Sortie à 16 H 30

Pour les élèves de 4e et 3e les livres scolaires seront distribués dès les premiers jours de l'année scolaire contre un chèque de caution de 200€ (chèque à libeller à l'ordre de « OGEC URSULINES »)

Pour les 6ème et 5ème les documents concernant les IPads vous seront remis à la rentrée

Rappel horaires :

➢ Collège:	Matin :	8 H 20 – 12 H 15	le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
	Après-midi :	13 H 30 – 16 H 30 ou 17 H 30	le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
		8 H 20 – 12 H 15	le mercredi
➢ Etude		16h45 - 18 h 00 (aucune sortie n'est autorisée avant 18 H 00)	
➢ Ouverture de l'établissement		7 H 45 – 18 H 00	

- Pour les collégiens, possibilité d'aide à la restauration (prise en charge partielle) par le Conseil Général de la Haute-Garonne. **Attention cette année,** la demande se fait en ligne sur le site : https://ars.ecollege.haute-garonne.fr/identity/connect ou http://www.ecollege.haute-garonne.fr/
- Un mail vous sera adressé concernant la date de la remise des uniformes.
- Les premières dates à retenir pour les élèves du Collège :

Mardi 04 septembre 2018	Rentrée Elèves (6ème 5ème, 4ème et 3ème)
Mardi 11 septembre 2018	Photos (6ème individuelles, 5ème, 4ème et 3ème)
Vendredi 07 septembre 2018	Sortie à la forêt de Bouconne pour les 6èmes
Jeudi 13 septembre 2018	Réunion Parents 6ème à 17 H 30
Lundi 17 septembre 2018	Réunions Parents 3ème à 17 H 30
Mardi 18 septembre 2018	Réunions Parents 4ème à 17 H 30
Jeudi 20 septembre 2018	Réunions Parents 5ème à 17 H 30
Jeudi 27 septembre 2018	Photos maternelle et primaire + Groupe 6ème
Vendredi 28 septembre 2018	Soirée Rencontres et Retrouvailles à 19 H 00
Vendredi 12 octobre 2018	Soirée Portes Ouvertes (17 H – 20 H)

Vacances de Toussaint du vendredi 19 octobre 2018 à 16 H 30 au lundi 05 novembre 2018 à 8 H 20	
Jeudi 08 novembre 2018	Fin de la demi période – Relevés de notes
Mercredi 28 novembre 2018	Brevet Blanc 3ème
Jeudi 29 novembre 2018	Brevet Blanc 3ème
Vacances de Noël du vendredi 21 décembre 2018 à 16 H 30 au Lundi 07 janvier 2019 à 8 H 20	
Mercredi 16 janvier 2019	Fin du 1er semestre
Du 21 au 31 janvier 2019	Conseils de classe
Jeudi 07 février 2019 (soir) Vendredi 08 février 2019	Réunion parents professeurs
Du 11 février au 15 février 2019	Classe de neige pour les 6èmes
Du 11 février au 16 février 2019	Stage en entreprise pour les 3èmes
Vacances de février du vendredi 22 février 2019 à 16 H 30 au lundi 11 mars 2019 à 8 H 20	

COLLEGE

pour toute absence et pour tout ce qui concerne la vie scolaire,

veuillez composer le *05 34 25 43 10*

«La lecture est la respiration de l'âme» Emmanuel PERAUD.

Nous vous souhaitons de belles vacances...

Ste Marie des Ursulines
École & Collège Catholiques Privés

DOCUMENTS A FOURNIR

MATERNELLE ET PRIMAIRE

Liste des documents à remettre dans une grande enveloppe avec le nom, prénom et classe de votre enfant le jour de la rentrée à son enseignante

- ❑ Inscription à la cantine
- ❑ Inscription garderie (maternelle)
- ❑ Inscription étude (primaire du CE1 au CM2)
- ❑ Fiche d'urgence
- ❑ Droit à l'image avec l'autorisation de sortie pour les maternelles
- ❑ Droit à l'image avec l'autorisation de sortie pour les primaires
- ❑ Autorisation sorties scolaires
- ❑ Justificatif de domicile de moins de trois mois (Facture Edf, Gaz, Eau, quittance de loyer)

❑NB : Dans le cas où vous ne pouvez pas imprimer les documents à retourner, vous pouvez passer à l'accueil de l'établissement entre le 22 août et 30 août.

Ecole et Collège Sainte Marie des Ursulines
34, av de la Colonne 31500 Toulouse
Site web : www.ursulines.eu

Tél : 05 34 25 28 61
Fax : 05 61 26 05 73
Mail : secretariat@ursulines.eu

Ste Marie des Ursulines
École & Collège Catholiques Privés

Fiche d'urgence

Année scolaire : **2018-2019** *Classe* : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.
Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagner de sa famille.

Nom & Prénom (En lettre capitale) _____
Sexe : **G / F** Age : ____ **ans**
Né(e) le ___ / ___ / ___ à (Lieu & Département) _____

Père
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Tél. Domicile : _____
Tél. Travail : _____
Portable : _____

Mère
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Tél. Domicile : _____
Tél. Travail : _____
Portable : _____

Autre personne (que le père ou la mère) à prévenir en cas *d'URGENCE*
Qualité : _____ Nom : _____
Tél. Domicile : _____ Autre Tél. : _____

AUTORITE PARENTALE CONJOINTE (Si parents séparés) : **OUI ☐ NON ☐**

Centre de Sécurité Sociale du *RESPONSABLE LEGAL* **(Numéro & Adresse) :**
_____

Assurance scolaire du *RESPONSABLE LEGAL* **(Numéro &Adresse) :**
_____

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Nous soussignés, Monsieur et/ou Madame _____
Autorisons l'anesthésie de notre fils/fille _____
Au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aigue à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

A _____ Le _____

Signature(s) du (des) parent(s)

Ecole et Collège Sainte Marie des Ursulines
34, av de la Colonne 31500 Toulouse
Site web : www.ursulines.eu
Tél : 05 34 25 28 61
Fax : 05 61 26 05 73
Mail : secretariat@ursulines.eu

MEDECIN TRAITANT

Nom : _____
Adresse : _____
_____
Tél : _____

OBSERVATIONS PARTICULIERES

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (Allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, …)

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Ecole et Collège Sainte Marie des Ursulines
34, av de la Colonne 31500 Toulouse
Site web : www.ursulines.eu
Tél : 05 34 25 28 61
Fax : 05 61 26 05 73
Mail : secretariat@ursulines.eu

Ste Marie des Ursulines
École & Collège Catholiques Privés

Madame, Monsieur,

Nous pouvons être amenés à utiliser, dans le cadre pédagogique, des photos des enfants de l'établissement :
- pour la plaquette annuelle,
- pour le site internet,
- pour la réalisation d'un cédérom ou d'autres publications (films, vidéos).

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

L'article 9 du Code Civil stipule :

"Chacun a droit au respect de sa vie privée."
"... Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits ..."
"... C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation ..."

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner la partie ci-dessous remplie et signée.

Le chef d'établissement.

..... ✂ .....

Madame, Monsieur :

_____

➢ Autorise(nt) le chef d'établissement de Sainte Marie des Ursulines à diffuser des photos de mon enfant _____ prises pour :

Utilisation (Placez une croix dans les cases)	**D'accord**	**Pas d'accord**
→ apparaître sur la photo de classe		
→ apparaître sur les publications de l'école (Cédéroms, vidéos, internet, etc.)		

➢ Refuse(nt) que le chef de l'établissement diffuse toute photo de mon enfant.

Fait à : _____, le : _____

Signature des parents

Ecole et Collège Sainte Marie des Ursulines
34, av de la Colonne 31500 Toulouse
Site web : www.ursulines.eu
Tél : 05 34 25 28 61
Fax : 05 61 26 05 73
Mail : secretariat@ursulines.eu

Ste Marie des Ursulines
École & Collège Catholiques Privés

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

AUTORISATION DE SORTIE

DU CP au CM2

Enfant..... Classe de.....

Est autorisé à sortir seul à	11h45	oui	non
	11H30 (mercredi)	oui	non
	16h15	oui	non

Rayer la mention inutile

Personnes habilitées à chercher mon enfant :
Nom et numéro de téléphone :

.....
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature :

NB : Mettre à jour régulièrement si nécessaire.

Ecole et Collège Sainte Marie des Ursulines
34, av de la Colonne 31500 Toulouse
Site web : www.ursulines.eu
Tél : 05 34 25 28 61
Fax : 05 61 26 05 73
Mail : secretariat@ursulines.eu

Ste Marie des Ursulines
École & Collège Catholiques Privés

AUTORISATION SORTIES SCOLAIRES

Autorisation valable pour toutes les sorties scolaires, pédagogiques ou sportives de l'année. Chaque sortie vous sera annoncée à l'avance avec les détails qui s'y rapportent.

Autorisation à remettre à la maîtresse avant le vendredi 07 septembre

Je soussigné(e) : M., Mme.....
Adresse : .....
.....
.....
Tel. Domicile : .....
Portable mère : .....
Portable père : .....
Autre numéro (si besoin) : .....
autorise mon enfant : (Nom)..... **(Prénom)**.....
Date de naissance : ...../...../..... **en classe de :** .....
à participer aux sorties scolaires proposées pour l'année 2018-2019

J'autorise les représentants de l'établissement (les maîtresses) à faire soigner mon enfant, à faire participer les interventions d'urgence, suivant prescription médicale, et m'engage à rembourser les frais éventuels engagés.

Date : ..... **Signatures :**

Du père : **De la mère :**

Veuillez indiquer si votre enfant est malade en bus :

- o Oui
- o Non

Ecole et Collège Sainte Marie des Ursulines
34, av de la Colonne 31500 Toulouse
Site web : www.ursulines.eu
Tél : 05 34 25 28 61
Fax : 05 61 26 05 73
Mail : secretariat@ursulines.eu

Ste Marie des Ursulines
École & Collège Catholiques Privés

Etude à Sainte Marie des Ursulines

Chers parents,

Une étude est proposée pour les élèves de primaire du CE1 au CM2 et sera mise en place sous réserve d'un nombre minimum de 8 élèves inscrits.

Les lundis, mardis et jeudis soir :

- de 16h30 à 17h30

Le tarif est 3.00 euros par soirée. L'inscription est valable pour l'année et la présence est obligatoire.

La comptabilité

✂----------

INSCRIPTION ANNUELLE A L'ETUDE 2018 2019

un coupon réponse par élève à remettre au plus tard le mercredi 5 septembre 2018 à l'enseignante

Nom :..... Prénom :..... Classe :.....

☐ Mon enfant restera à l'étude : Cocher le(s) jour(s)

❒ Lundi ❒ Mardi ❒ Jeudi

☐ Mon enfant ne restera jamais à l'étude

Pour tout changement de jours d'étude adressez-vous au secrétariat afin d'obtenir une nouvel imprimé.

Date : .....

Signature(s) des Parents
ou du Responsable légal

Restauration et self à Sainte Marie des Ursulines

- Tout élève inscrit aux Ursulines a une carte de cantine nominative.
- La 1ère carte est gratuite. En **cas de perte ou <u>dégradation</u> elle sera facturée 7€.**
- 2 cas peuvent se présenter :
    1. L'élève mange régulièrement un ou plusieurs jours précis par semaine : il est considéré comme **<u>demi-pensionnaire</u>** pour les jours correspondants et uniquement ces jours-là. C'est l'établissement qui se charge de créditer sa carte.
       Remarques:
        - Remboursement uniquement en cas de maladie avec justificatif médical à partir du 4e jour consécutif.
        - Si l'établissement met les élèves en congé (ex : journée pédagogique) ou pour une sortie scolaire, le repas ne sera pas comptabilisé et sera remboursé en fin d'année scolaire.
        - Les jours de demi-pension ne sont pas **INTERCHANGEABLES** (ex : un élève, inscrit uniquement à la cantine le jeudi, est absent ce jour-là. Le repas qui n'a pas été consommé ne sera ni reporté sur un autre jour de la semaine, ni remboursé).
    2. L'élève mange **<u>occasionnellement</u>**, il est **<u>externe</u>**: sa carte doit être créditée c'est à dire que vous devez acheter **<u>au préalable</u>** un certain nombre de repas (adressez-vous à l'accueil).
       <u>Aucune facture complémentaire ne sera établie par la comptabilité pour les élèves externes.</u>

<u>Modalités de passage au self</u> :

Collège :

L'élève détient sa carte. En cas d'oubli il passe en fin de service.

Maternelle et Primaire :

La gestion des cartes se fait par le personnel de l'établissement.

Pour tout changement de régime, adressez-vous à l'accueil afin d'obtenir une nouvel imprimé.
Tout changement de régime prendra effet au 1er du mois suivant.

✂----------

<u>INSCRIPTION CANTINE 2018-2019</u>

<u>(un coupon réponse par élève à remettre au plus tard le mercredi 05 septembre 2018 à l'enseignante</u> *<u>pour les écoliers</u>* ***<u>ou à la vie scolaire</u>*** *<u>pour les collégiens)</u>*

Nom :..... Prénom :..... Classe :.....

☐ Externe ☐ Demi-Pensionnaire (si demi-pensionnaire, merci de compléter ci-dessous)

Cocher le nombre de repas hebdomadaire puis le ou les jours de présence au self

❒ 5 repas hebdomadaire ❒ 4 repas hebdomadaire ❒ 3 repas hebdomadaire ❒ 2 repas hebdomadaire ❒ 1 repas hebdomadaire	❒ Lundi ❒ Mardi ❒ Mercredi ❒ Jeudi ❒ Vendredi
Pour tout changement de régime, adressez-vous à l'accueil afin d'obtenir un nouvel imprimé. *Tout changement de régime prendra effet au 1er du mois suivant.*	Date : ..... Signature(s) des Parents ou du Responsable légal

Ste Marie
des Ursulines
École & Collège
Catholiques Privés

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

FOURNITURES SCOLAIRES

Classe de CM1
Mme Aurélie Leblond

Eviter les cartables à roulettes

• 2 cahiers propylo seyès 24 x32, 96 pages, ROUGE	• 1 cahier propylo seyès 24x32, 96 pages, JAUNE
• 1 cahier de brouillon petit format 17x22 ; 48 pages	• 1 cahier propylo seyès 24x32, 48 pages, VERT
• 2 cahiers propylo seyès 17 x 22 ; 60 pages 1 ROUGE, 1 BLEU	• 1 jeu d'étiquettes autocollantes
• 1 grand classeur rigide avec 4 anneaux de 30mm de diamètre ; pour format 21x29,7	• 1 jeu de 6 intercalaires en carton
• 1 sachet de 50 pochettes en plastique	• 2 porte-vues (60 vues) 21x29,7 1 BLEU, 1 VERT
• 1 chemise élastique 3 rabats orange 21x 29,7	• 1 paquet de 100 feuilles mobiles simples grands carreaux 22x29, 7
• 1 ardoise blanche + 3 feutres + 1 chiffon/ effaceur	• 1 pochette de 12 feuilles canson blanc 24x32
• 1 pochette de feuilles canson couleur vives 24x32 160g	• 1 agenda (pas de cahier de textes !)
• 1 calculatrice **type Casio junior**	• 1 dictionnaire avec noms propres **Robert junior illustré**
• 1 pinceau fin + 1 palette de peintures (gouache)	• 1 boite de mouchoir en papier
• 1 tablier ou vieux tee-shirt	• 1 ramette de papier blanc A4
• 1 équerre + 1 double décimètre **rigide**	• 1 compas autobloquant
• 2 cahier propylo seyès 17x22 60 pages JAUNE	• 1 bescherelle de conjugaison HATIER

Une trousse garnie : *Stylos Bic (noir, vert, bleu...) + correcteur type souris ; 3 crayons à papier + 1 gomme ; 5* ***bâtons*** *de colle + 1 rouleau de scotch ; 1 taille crayon + 1 paire de ciseaux ; 4 surligneurs*

Dans une autre trousse : *12 crayons de couleurs + 12 feutres*

Le petit matériel est à renouveler dans l'année : Merci de vérifier régulièrement la trousse de votre enfant. Tous les vêtements et les fournitures doivent être marqués au nom de l'enfant !

Les fichiers seront commandés par l'école (contre remboursement)

Prévoir pour la rentrée un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, GAZ, eau, ..)

Ste Marie des Ursulines
École & Collège Catholiques Privés

TARIFS - ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

CONTRIBUTION des FAMILLES :

(Calculée à partir du revenu fiscal de référence de l'avis d'impôt 2017, impôt sur les revenus de l'année 2016, à transmettre au secrétariat si ce n'est déjà fait).

CONTRIBUTION DES FAMILLES / MOIS (SUR 10 MOIS) *			
CATEGORIES	**QUOTIENT FAMILIAL**	ECOLE	COLLEGE
A	Jusqu'à 2340	30 €	38 €
B	De 2341 à 3340	40 €	47 €
C	De 3341 à 5000	49 €	56 €
D	De 5001 à 6500	58 €	65 €
E	De 6501 à 8500	67 €	74 €
F	De 8501 à 10000	76 €	83 €
G	De 10001 à 11700	86 €	93 €
H	De 11701 à 13000	95 €	102 €
I	De 13001 à 15000	100 €	110 €
J	De 15001 à 20000	106 €	117 €
K	De 20001 à 25000	113 €	124 €
L	De 25001 à 30000	118 €	132 €
M	Supérieur à 30001	Chaque famille choisit le montant de sa contribution qui doit être supérieure à 153 €	

**Assurance scolaire comprise (Mutuelle Saint Christophe)*

DETERMINATION du QUOTIENT FAMILIAL :

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Afin de nous permettre de vous classer dans la bonne catégorie, veuillez nous fournir les documents suivants :

- Personnes mariées : copie intégrale de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de l'année 2016, établi par les services fiscaux français.
- Personnes vivant maritalement : copie intégrale des 2 avis d'impositions 2017
- Si les parents sont en instance de divorce : fournir uniquement la copie intégrale de l'avis d'imposition 2017 du parent qui va avoir la garde de l'enfant ; nous joindre également une copie de l'ordonnance de non conciliation.
- Parents divorcés ou séparés : fournir uniquement la copie intégrale de l'avis d'imposition 2017 du parent qui a la garde de l'enfant.
- Pour les gardes alternées : fournir les copies intégrales des avis d'imposition 2017 des 2 parents ayant la garde alternée de l'enfant (une moyenne des contributions sera effectuée).

OGEC Sainte-Marie des Ursulines
34, av de la Colonne 31500 Toulouse
Site web : www.ursulines.eu
Tél : 05 34 25 28 61
Fax : 05 61 26 05 73
Mail : info@ursulines.eu

Ste Marie des Ursulines
École & Collège Catholiques Privés

REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION des FAMILLES :

- 20% pour le deuxième enfant
- 50% pour le troisième enfant
- 100% à partir du quatrième enfant

PRIX des REPAS

Repas au forfait :	**5,10 €**	**Forfait facturé mensuellement (sur 10 mois).**
Repas occasionnel :	**5,80 €**	

MATERNELLE :

- Goûters du matin: forfait de 7,50 € par mois (petite et moyenne section)
- Garderie : forfait de 25 € par mois ou 3,00 € par soirée de façon ponctuelle

PRIMAIRE

- Etude du soir : 3,00 € par soirée
- Manuels scolaires : voir document à l'inscription

SPORT COLLEGE, participation aux transports :

- 55 € par an

SORTIES et VOYAGES SCOLAIRES : durant l'année, des sorties ou voyages pédagogiques peuvent être organisés. Une participation sera demandée aux familles.

REGLEMENT :

1. Par prélèvement (de octobre à juillet). Mandat de prélèvement SEPA à compléter si ce n'est déjà fait.
2. Par virement. Un RIB de l'établissement vous sera transmis à votre demande.
3. Par carte bancaire (ou à défaut chèque ou espèces)

Pour toutes informations complémentaires veuillez-vous adresser à l'établissement.

OGEC Sainte-Marie des Ursulines
34, av de la Colonne 31500 Toulouse
Site web : www.ursulines.eu
Tél : 05 34 25 28 61
Fax : 05 61 26 05 73
Mail : info@ursulines.eu